

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°6 – 29 octobre 2026

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de **DRAAF Normandie**

FREDON NORMANDIE

Retrouvez gratuitement le BSV JEVI sur le site de **FREDON Normandie**

A RETENIR :

A SURVEILLER :

- Processionnaires

ACTUALITES :

- Punaises
- Pyrale du jasmin
- Champignons lignivores
- Chalarose du frêne
- Focus Fulgore tacheté OQ, première détection en Europe et récente interception en Belgique

VIGILANCE SUR… ***PLANTES AQUATIQUES, les Salvinia, de leur étiquetage à leur échappement potentiel dans les espaces naturels !***

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus sur notre site.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) R

RAVAGEURS

Chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires du pin, *Thaumetopoea pityocampa* poursuivent leur cycle et une nouvelle génération est en train d'émerger. De nouvelles chenilles se développent en consommant les aiguilles et tissent de nouveaux cocons à l'extrémité des rameaux pour se protéger du froid. Des processions pourront avoir lieu dès le mois de décembre.

Nid de processionnaire du pin



Chenille processionnaire du pin

Méthodes de lutte et prophylaxie

- **Traitement au BTk** (*Bacillus thuringiensis* var. kurstaki) : **pour être efficace, il doit être ingéré par les chenilles**, il faut donc s'assurer avant tout traitement de la présence de chenilles actives.
- **Ecopiège** : à installer début décembre au plus tard, avant que les processions ne descendent des arbres.
- **Echenillage** : consiste à couper les branches portant les nids à l'aide d'un échenilloir. Il est nécessaire de s'équiper de protections adaptées contre les poils urticants. Les déchets doivent être suremballés hermétiquement et mis aux ordures ménagères pour incinération.
- **Nichoirs** à mésanges et **gîtes** à chauve-souris : à installer dès l'automne pour favoriser la présence locale de ces prédateurs naturels.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Un observateur nous a fait également part de la détection d'un vieux nid de Processionnaire du chêne, *Thaumetopoea processionea*.

Les risques d'urtications subsistent même après disparition des chenilles, par la présence des poils urticants dans les nids de nymphose.

Nid de processionnaire du chêne
Sébastien LANCE – Paysagiste

La nymphose a eu lieu en juillet-août. Actuellement, ce ravageur est à l'état d'œuf. En effet, la femelle pond ses œufs au cours de l'été (juillet août), sur de fins rameaux dans la partie supérieure des houppiers, de préférence en orientation sud. Une ponte peut contenir de 30 à 300 œufs. L'éclosion a lieu groupée, au printemps, au moment du débourrement des arbres en mars-avril selon les années.

- Vous pouvez retrouver le guide complet des méthodes de lutte contre les processionnaires du pin et du chêne sur la plateforme de l'observatoire des chenilles processionnaires : https://chenille-risque.info/outils/documentations/#1684249162870-4655b2f9-e671.

Punaises

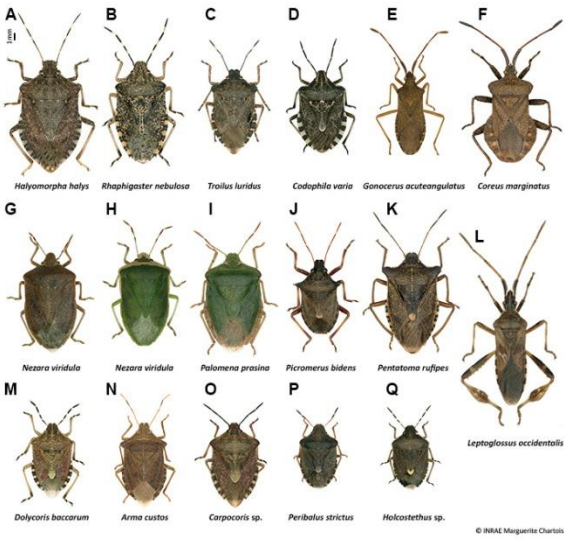


Cette année, deux pièges à punaise diabolique ont été mis en service dans le cadre du BSV JEVI. Un des pièges dans le Calvados a capturé un individu courant juin.

Cette punaise, originaire d'Asie, est très polyphage et se nourrit souvent sur les fruits en causant des dégâts et des avortements. Elle a été détectée pour la première fois en France en 2012 et a colonisé depuis tous les départements. C'est un ravageur préoccupant pour les cultures légumières et fruitières.

Si vous pensez avoir observé cet insecte, n'hésitez à prendre contact avec FREDON Normandie.

Plus d'information ici : Fiche de reconnaissance



Principaux risques de confusion par rapport aux autres punaises retrouvées en France métropolitaine.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



L'automne est là et les punaises sont de plus en plus visibles dans les espaces verts et vont bientôt chercher à s'abriter pour l'hiver. De nombreuses punaises ont été vues, principalement des adultes de *Dolychoris baccarum* et *Leptoglossus occidentalis*. Enfin, des larves de *Nezara* sp. ont également été constatées.

Punaise américaine du pin
Leptoglossus occidentalis

Elles vont chercher à hiverner en se cachant dans des endroits chauds et peuvent rentrer dans les maisons. Ce sont plutôt des ravageurs des cultures légumières et fruitières. *Leptoglossus occidentalis* est granivore, ravageur des cônes de pin.

Pyrale du jasmin



Cette année, six pièges à pyrale du jasmin ont été mis en service dans le cadre du BSV JEVI et en parallèle du BSV HORTICULTURE ET PEPINIERE. Le point sera fait lors du BSV bilan.

Une fin d'attaque a été observée dans un jardin privé sur Caen. Les chenilles sont en chrysalide. La littérature indique qu'elles passent l'hiver sous forme de chenilles. Cette génération n'aura sûrement pas le temps d'en refaire une suivante.

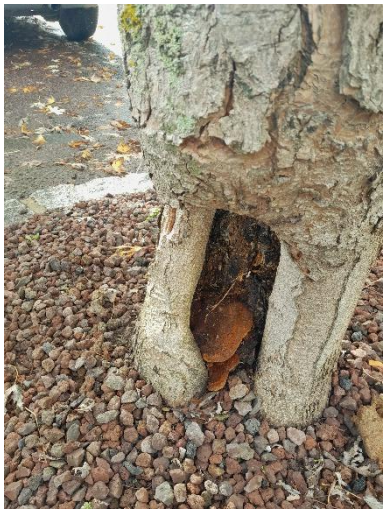
Pyrale du jasmin, nymphose en haut et chrysalide en bas
Palpita vitrealis

L'objectif du piégeage était de savoir si avec les hivers plus doux, des populations sont capable de s'installer en Normandie ou si elles arrivent uniquement via le négoce de plantes comme les oliviers ou par migration en fin d'été en provenance de la région méditerranéenne. Comme indiqué, ci-dessus, le point sera fait lors du BSV bilan en coordination avec la filière HORTICULTURE ET PEPINIERE.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MALADIES

Champignons lignivores



La première tempête automnale, Austen, est passée sur la Normandie, la surveillance des arbres est importante pour la résistance des arbres. Les carpophores représentent un indicateur tardif de la santé des arbres. Il convient d'être vigilant et de les identifier. Tous les champignons n'ont pas le même niveau de virulence, et leur impact varie considérablement selon l'espèce d'arbre hôte.

Ces champignons s'attaquent selon les espèces soit à la lignine (pourriture blanche), soit à la cellulose (pourriture rouge cubique), soit les deux (pourriture alvéolaire).

Cavité creuse sur un *Acer saccharinum 'Wieri'* à la base du tronc avec fructification d'un ganoderme

Pour se prononcer sur la dangerosité réelle d'un sujet, l'évaluation visuelle de l'arbre par la méthode VTA (*Visual Tree Assessment)* peut être réalisée et l'importance de la pourriture interne peut être quantifiée en complément par résistographe.

Le diagnostic réalisé à partir des fructifications est souvent tardif. Un diagnostic plus précoce nécessite un sondage à la tarière et des mises en culture en laboratoire.

Contactez FREDON Normandie : contact.caen@fredon-normandie.fr

Chalarose du frêne



La chalarose est une maladie du frêne. Elle est apparue en Pologne au début des années 90. Les premiers symptômes en France ont été observés en Haute-Saône en 2008 et en 2014 en Normandie.

Des symptômes caractéristiques (nécroses corticales avec couleur orangée de l'écorce et flétrissement de rameaux) ont été observés sur *Fraxinus excelsior 'Pendula'* dans des jardins de particulier. Ce cultivar est très sensible à la maladie. Les frênes touchés dépérissent généralement en quelques années.

Symptômes de *Chalara fraxinea / Hymenoscyphus fraxineus* sur *Fraxinus excelsior 'pendula'*

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



PLANTES AQUATIQUES :

VIGILANCE SUR LES SALVINIA, DE LEUR ETIQUETAGE A LEUR ECHAPPEMENT POTENTIEL DANS LES ESPACES NATURELS !

Dans le BSV JEVI n°6 de 2024, un **ZOOM SUR** avait été fait sur la **Petite salvinie : *Salvinia minima*** suite à sa présence dans **l'Orne**. Cette petite fougère aquatique est originaire d'Amérique du Sud / Amérique centrale. Il y a peu de données sur cette plante en dehors de son aire géographique originelle et elles sont récentes (entre 2019 et 2022). Elle a été observée dans l'Orne en 2023, c'est la seule localité où elle est présente en France : https://especes-exotiques-envahissantes.fr/a-surveiller-de-pres-premiere-observation-de-salvinia-minima-dans-lorne/

NUISIBILITE :

La Petite salvinie est capable de recouvrir complètement les cours d'eau et mares et de provoquer des dérèglements importants du milieu aquatique. Nos hivers plus doux ne permettent pas sa régulation par le froid.

Sa présence est établie dans le réseau hydrographique de l'Egrenne et pourrait s'installer en aval dans toutes les zones d'eaux calmes qui lui sont propices.

Pour autant, elle n'est pas aujourd'hui classée Espèce Exotique Envahissante. Seule, sa cousine, *Salvinia molesta* est réglementée Espèce Exotique Envahissante (EEE, Règlement UE 1143/2014 version modifiée depuis le 15 août 2019 via le règlement UE 2019/1262).

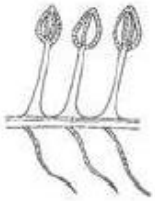
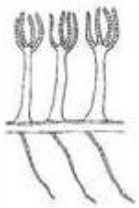
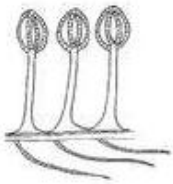
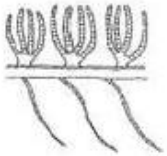
Néanmoins, ce genre est dans le viseur des autorités compétentes et des gestionnaires sur le terrain.

ETIQUETAGE ET RECONNAISSANCE :

Cette plante comme beaucoup de plantes aquatiques est disponible à la vente avec des **étiquetages erronés ou incomplets** ce qui ne facilite pas la sensibilisation des professionnels et acteurs de la filière JEVI qui ne savent pas forcément ce qu'ils vendent ou introduisent.

Van Valkenburg JLCH, Piet LF, Boer E (2023) Les plantes *de Salvinia* commercialisées : de quelles espèces parle-t-on exactement ? *Bulletin de l'OEPP* (publication anticipée), https://doi.org/10.1111/epp.12909

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Salvinia molesta	*Salvinia minima*	*Salvinia auriculata*	*Salvinia natans*
			
Hairs stalked with branches joined at tip	Hairs stalked with free branches	Hairs stalked with branches joined at tip	Hairs stalked with free branches
			
Cross section of leaf	Cross section of leaf	Cross section of leaf	Cross section of leaf
			
Sorophore a spike	Sorophore a spike	Sorophore a racemose corymb	Sorophore clustered

Vous pensez avoir vu ce genre dans les espaces naturels ou *Salvinia molesta*?

Envoyez votre signalement et des photos :
contact.caen@fredon-normandie.fr
contact@cen-normandie.fr





Détermination de l'espèce *Salvinia minima* à la loupe binoculaire.

ECHAPPEMENT POTENTIEL DANS LES ESPACES NATURELS

Ces espèces (hormis *molesta*) restent à la vente libre en plantes aquatiques ou d'aquariophilie. Les acheteurs et détenteurs doivent donc prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter leur échappement dans les espaces naturels et doivent prendre conscience des dangers pour la biodiversité de ce genre. Lors du prochain BSV, une nouvelle vigilance sera faite sur une autre plante aquatique, *Limnobium laevigatum* désormais appelée *Hydrocharis laevigata* qui est à surveiller activement et qui devrait être prochainement ajoutée à la réglementation des Espèces Exotiques Envahissantes.

En conclusion, identifier vos plantes aquatiques ou d'aquariophilie et renseignez-vous sur les dangers potentiels pour la biodiversité avant achat et ne les relâchez jamais dans les espaces naturels !

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FOCUS FULGORE TACHETE OQ, PREMIERE DETECTION EN EUROPE ET RECENTE INTERCEPTION EN BELGIQUE

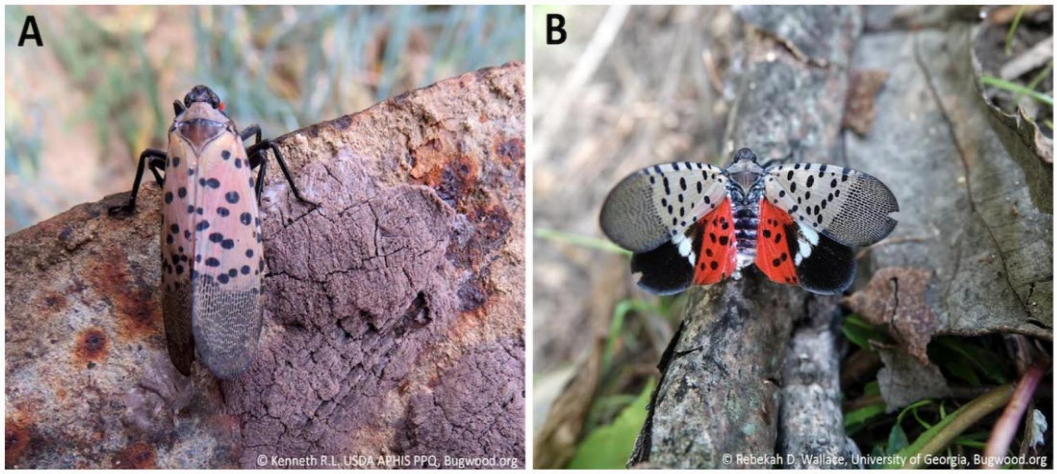
Le Fulgore tacheté, *Lycorma delicatula*, est classé comme Organisme de Quarantaine. Cet insecte est originaire de Chine. Il a été introduit accidentellement en Corée et au Japon à plusieurs reprises avant de s'y développer durablement depuis 2004. Sa présence a été signalée aux États-Unis en septembre 2014 dans l'état de la Pennsylvanie, puis ses populations se sont rapidement répandues dans les États adjacents. Le Fulgore tacheté est polyphage : il se nourrit d'une grande diversité de plantes hôtes dont le pommier, la vigne et les arbres du genre *Prunus*, ainsi que des espèces ornementales et forestières. Les dégâts provoqués par ce ravageur sont causés par des prélèvements de sèves et des infestations importantes de *Lycorma delicatula* peuvent engendrer la mort des arbres sur lesquels ils s'alimentent.

Le Fulgore tacheté n'avait pas encore été signalé en Europe, mais on savait que les échanges commerciaux pouvaient entraîner son introduction accidentelle.

Il est signalé pour la première fois en Hongrie. À l'été 2026, un particulier a signalé à l'ONPV de Hongrie la présence d'un insecte non identifié dans son jardin dans le sud de la Hongrie. L'ONPV a prélevé des échantillons, et le ravageur a été confirmé. Des nymphes et des adultes ont été observés sur des *Parthenocissus* sp., et le particulier a indiqué avoir déjà observé cet insecte sur le même site en 2025. Des enquêtes complémentaires sont en cours pour déterminer l'ampleur et la durée de l'infestation, ainsi que la filière d'introduction éventuelle. Un lien éventuel avec des caisses en bois apportées sur la propriété est à l'étude. Des mesures d'éradication sont appliquées.



Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



Fulgore tacheté adulte au repos, ailes repliées en toit sur son dos (A) et ailes déployées (B). (Crédits photo : Kenneth R.L. USDA APHIS PPQ; Rebekah D. Wallace, University of Georgia, Bugwood.org)

Un signalement d'interception a également été réalisé par l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (équivalent belge de la Direction Générale de l'Alimentation) : un spécimen femelle adulte a été signalé en octobre 2026 sous la trappe extérieure d'un système de climatisation à bord d'un avion à l'aéroport de Bruxelles et capturé par la suite. L'identification de l'insecte a été confirmée par analyse morphologique. L'avion provenait de l'aéroport international de Washington Dulles (Virginie, États-Unis), un État où la présence de l'insecte est avérée. L'AFSCA suppose que l'insecte a été piégé dans l'avion et a survécu au vol vers la Belgique. Des inspections ont été menées sur les plantes hôtes à proximité immédiate du lieu de la découverte et n'ont révélé aucune trace du ravageur.

Pour en savoir plus :

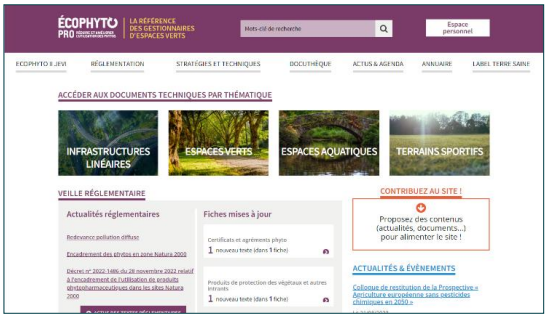
- **https://gd.eppo.int/reporting/article-8502**
- **https://www.ippc.int/en/core-activities/capacity-development/programmes/strenghtening-pest-outbreak-alert-and-response-systems/pest-alerts-d/6/**
- **https://www.inrae.fr/actualites/fulgore-tachete-menace-vignes-vergers-europe**
- **https://ephytia.inrae.fr/fr/C/27321/Agiir-Le-fulgore-tachete**

En cas de suspicion ou de détection, information immédiate auprès du SRAL Normandie conformément à l'article L201-7 du CRPM.

LIENS UTILES

Portail ECOPHYTO PRO

Dans le cadre du plan **ECOPHYTO**, un site internet réunissant des références et connaissances pour les gestionnaires d'espaces verts sur la réduction des produits phytosanitaires a été mis en place. Vous pouvez y retrouver des retours d'expérience, des documents de communication, des plaquettes techniques, etc.



Portail e-phytia INRAE

Le portail INRAE **e-phytia** héberge plusieurs applications en santé des plantes permettant notamment :

- d'identifier les maladies et ravageurs de diverses plantes cultivées, de connaître leur biologie, et enfin de choisir des méthodes de protections pertinentes ;
- de mettre en pratique en connaissance de cause des méthodes de protection biologiques et/ou alternatives ;
- de réaliser de l'épidémiosurveillance, voire contribuer à des sciences participatives.



Portail Infloweb

Infloweb s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. C'est un portail fiable pour l'aide à l'identification des adventices.



Espace Biocontrôle

EcophytoPIC a créé un nouvel espace dédié au biocontrôle et à la lutte biologique. Vous y trouverez des informations claires et synthétiques sur ces sujets ainsi que de nombreux liens vers diverses études et informations plus poussées et des formations sur le sujet



Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : Mélanie BERGHMAN, FREDON Normandie, observateurs professionnels du végétal, agents de collectivité, jardiniers amateurs.
Rédaction et animation : FREDON Normandie
Directeur de la publication : David PHILIPPART
Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°6 du 29/10/26»
Coordination et renseignements : Mélanie BERGHMAN - melanie.berghman@fredon-normandie.fr

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité